



Analyse de la dynamique des stratégies d'occupation foncière dans les bas-fonds au Burkina Faso à l'ombre de la mise en œuvre des Politiques d'Ajustement Structurel (PAS) dans le secteur agricole : Une synthèse bibliographique

Yaya MAIGA

Laboratoire de Recherche en Sciences-Humaines et Sociales (LABOSHS),
Université Norbert ZONGO, Koudougou, Burkina Faso,
maigayay2@gmail.com.

Korotimi SANOU

Département de Géographie, Université Norbert ZONGO, Koudougou,
Burkina Faso.

Pawendkisgou Isidore YANOGO

Département de Géographie, Université Norbert ZONGO, Koudougou,
Burkina Faso.

Résumé : Le Burkina Faso, sous l'influence des Politiques d'Ajustement Structurel (PAS) financées par les institutions financières internationales telles que le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM), est contraint d'abandonner la gestion centralisée des aménagements hydro-agricoles. Cette nouvelle vision consiste à intégrer les usagers dans la chaîne de gouvernance des territoires hydrauliques, puis de libéraliser le secteur de l'irrigation. Ces injonctions qui impliquent le recul de la gestion centralisée avaient pour objectifs de réduire les dépenses publiques et d'améliorer la gestion des périmètres irrigués. Le présent travail analyse la dynamique des stratégies de gouvernance et d'occupation foncière dans les territoires locaux de bas-fonds au Burkina Faso à l'ombre de la mise en œuvre des Politiques d'Ajustement Structurel (PAS) dans le secteur agricole. La méthodologie de recherche s'appuie sur une analyse de données issues de l'état de l'art à partir du modèle d'analyse de la théorie du changement. Les résultats mettent en évidence une dynamique de l'occupation et de la gouvernance foncière des territoires locaux de bas-fonds du Burkina Faso. L'application des PAS dans le secteur agricole au Burkina Faso a favorisé une transition progressive d'une gestion centralisée vers une approche libéralisée, favorisant l'investissement privé, la privatisation des terres agricoles et l'exploitation individuelle des parcelles irriguées au détriment des exploitations collectives. Les politiques d'ajustement structurel ont ainsi porté un « coup dur » à l'agriculture familiale, à l'irrigation collective au profit d'une gestion autonome et d'une appropriation foncière individuelle.

Mots clés : Ajustement structurel ; agriculture ; irrigation/bas-fonds ; occupation foncière ; dynamique foncière, Burkina Faso.

Analysis of the dynamics of land tenure strategies in the lowlands of Burkina Faso in the shadow of the implementation of Structural Adjustment Policies in the agricultural sector: A bibliographical summary

Abstract: Under the influence of Structural Adjustment Policies (SAPs) financed by international financial institutions such as the International Monetary Fund (IMF) and the World Bank (WB), Burkina Faso has been forced to abandon centralized management of hydro-agricultural schemes. This new vision consists of integrating users into the chain of governance of hydraulic territories, and then liberalizing the irrigation sector. The aim of these injunctions, which implied a retreat from centralized management, was to reduce public expenditure and improve the management of irrigated perimeters. The present work analyzes the dynamics of governance and land tenure strategies in local lowland territories in Burkina Faso in the shadow of the implementation of Structural Adjustment Policies (SAP) in the agricultural sector. The research methodology is based on state-of-the-art data analysis using the theory of change analysis model. The results highlight the dynamics of land tenure and governance in local lowland territories in Burkina Faso. The application of SAPs in Burkina Faso's agricultural sector has led to a gradual transition from centralized management to a liberalized approach, favoring private investment, privatization of farmland and individual use of irrigated plots to the detriment of collective farms. Structural adjustment policies thus dealt a "heavy blow" to family farming and collective irrigation in favor of autonomous management and individual land ownership.

Keywords: Structural adjustment; agriculture; irrigation/lowlands; land tenure; land dynamics; Burkina Faso.

Introduction

L'irrigation est une nécessité pour les pays africains dans un contexte d'insécurité alimentaire et de sécurisation de la production (F. Gadelle, s.d., p. 31). À cet effet, les politiques agricoles africaines connaissent une très grande dynamique. Elles sont dépendantes et tributaires des financements et de l'aide extérieure au développement. Elles sont donc tiraillées entre deux objectifs à savoir la recherche d'une plus grande sécurité alimentaire à travers la vulgarisation et l'introduction des méthodes d'intensification et celle de la consolidation de la solidarité. Cette tendance de renforcement de l'ajustement structurel se traduit par un désengagement progressif de l'État dans la sphère rurale et surtout agricole. Elle aboutit à ce que S. Barral, (2012) appelle le « capitalisme agraire ». Il en est de même dans le secteur irrigué.

Les déséquilibres de la balance des paiements dans la plupart des États d'Afrique subsaharienne ont incité ces nations à mettre en œuvre les politiques d'ajustement structurel (P. Guillaumont, 1993, p. 20). La dégradation du niveau de vie en milieu rural doublé de la précarité et de la baisse des rendements agricoles et irrigués a poussé les États de l'Afrique Subsaharienne vers un processus de désengagement, un jaillissement des nouveaux acteurs, un individualisme dans la production agricole, dans l'exploitation des sites de bas-fonds ou de périmètres irrigués. On assiste aussi à l'avènement des associations d'irrigation et des comités de gestions. Ce qui permet un transfert de plusieurs activités comme la production, la gestion de l'eau et la commercialisation à ces

organisations paysannes et sociétés privées (J. C. Legoupil et al. 1999, p. 236). À cela s'ajoute l'option agro-industrie et agrobusiness qui connaît désormais un intérêt particulier et une plus grande attention (A. Adamczewski et al. 2012, p. 3). La mise en place des mesures d'ajustement structurel dans le domaine de l'irrigation en Afrique Subsaharienne avait pour objectif de stimuler la croissance et l'expansion des filières de productions agro-alimentaires destinées à l'exportation, par la relance des cultures de rentes et un accroissement de la production agricole (J. coussy, 1990, p. 19).

Au Burkina Faso, les initiatives à travers les politiques dans le domaine de l'irrigation ne sont pas récentes. Elles sont plus orientées vers l'insertion des nouvelles méthodes d'irrigation intensive dans un contexte de croissance démographique accélérée (Z. Dao, 2016, p. 135 ; D. Kambou, 2019, p. 31). Elles ont stimulé en outre une dynamique socio-spatiale (K. Sanou, 2022, p. 516) et favorisé la mise en place de petits périmètres irrigués autour des bas-fonds et autres zones humides, prenant la forme de l'irrigation individuelle et collective (Y. Maiga et al. 2021, p. 94). L'application de ces politiques publiques agricoles a créé donc des conditions d'émergence d'une forme d'irrigation ou d'organisation spatiale dans les zones irriguées. Elle a permis en outre selon K. Sanou et al. (2022, p. 202), l'individualisation ou la privatisation des terres de bas-fonds, le transfert de la gestion aux organisations locales d'usagers qui sont rarement suivis et encadrés. Une littérature abondante existe sur les politiques d'irrigation en Afrique (D. P. Lavigne et al. 2002 ; J. C. Legoupil et al. 1999 ; E. J. Oyep, 1991 ; T. A. Seck, 1989) plus particulièrement au Burkina Faso (O. Nébié, 1993 ; A. Piveteau, 1995 ; T. P. Zoungrana, 1994 ; P. Zagré, 1994) ainsi que les dynamiques foncières et spatiales sous la houlette des politiques d'ajustement structurel agricole (F. Gadelle, s.d. ; B. Gross, 2018 ; L. Yaméogo et al. 2020). Ainsi, quelles sont les mutations d'occupation foncière observées dans les zones de bas-fonds à la lumière de la mise en œuvre des Politiques d'Ajustement Structurel agricoles au Burkina Faso ? Cet article a pour objectif de faire une synthèse discutée de la littérature sur l'évolution des stratégies d'occupation foncière dans les bas-fonds au Burkina Faso à l'ombre de l'application des Politiques d'Ajustement Structurel (PAS) dans le secteur agricole.

1. Cadre théorique de la recherche

Le cadre théorique du présent travail est constitué de la méthodologie de recherche, de la théorie du changement et du cadre géographique de l'étude.

1.1. Méthodologie de recherche

La méthodologie adoptée s'adosse sur une analyse de données empiriques abordant l'impact des politiques d'ajustement structurel dans le secteur agricole. La présente contribution à la littérature a été possible grâce à l'élaboration d'une fiche de lecture structurée en des thèmes et des sous-thèmes. Ce qui a permis de parcourir un certain nombre de documents physiques et numériques abordant des thématiques variées. L'ensemble de ces données ont été collectés dans les bases de données bibliographiques en ligne (thèses.fr), les sites de revues scientifiques (cahier de l'agriculture, etc.), le site du Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) et de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), les moteurs de recherches (Google Scholar, Researchgate, etc.). En outre, des données secondaires ont aussi été collectées dans les bibliothèques physiques des universités comme ZIE, l'Université Joseph Ki-Zerbo, le centre de documentation de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie.

1.2. Théorisation de la dynamique d'occupation foncière

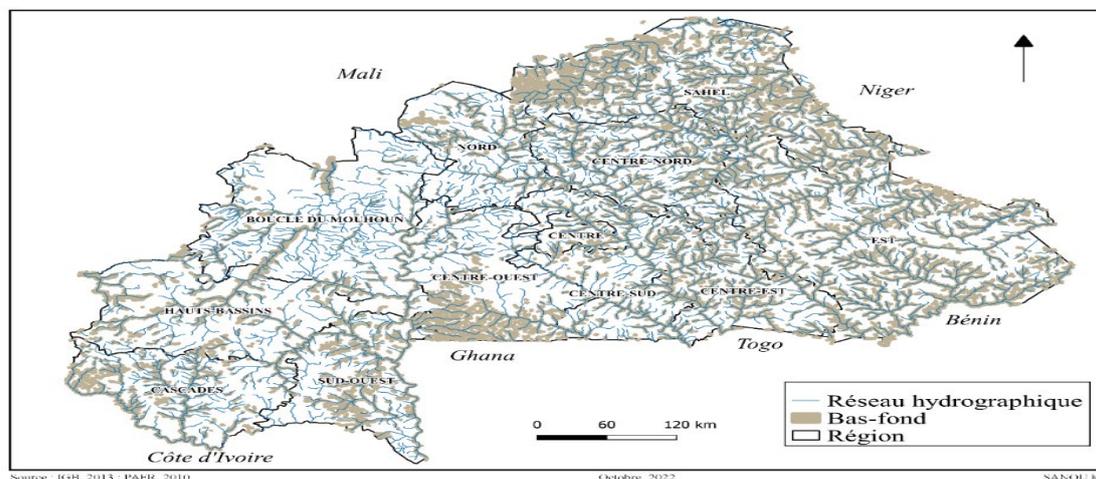
Conformément à la théorie du changement développée par les auteurs tels que J. Mayne, (2017); S. Michie et al. (2011); J. Mayne et N. Johnson, (2015), les politiques d'ajustement structurel représentent ici un facteur externe dans le processus de la dynamique d'occupation foncière des zones agricoles de bas-fonds. Selon ces auteurs, les facteurs externes dans le cadre de la théorie du changement sont les vecteurs qui ne sont pas directement liés à l'individu ou la population elle-même. Ils participent aux changements, à la dynamique et à l'évolution des comportements individuels et collectifs à partir des pratiques réelles qui se produisent (J. Mayne, 2015, p. 123). Ils dynamisent et réorientent les choix, les habitudes et les comportements des acteurs (J. Thorpe, 2022, p. 143). Dans notre cas précis, le facteur externe (représenté par les PAS), ont influencé ainsi les nouvelles orientations quant à l'occupation des territoires locaux de bas-fonds.

1.3. Cadre géographique de l'étude

Le cadre géographique de l'étude est celui du Burkina Faso qui connaît depuis les années 1980 un secteur agricole et surtout d'irrigation en phase avec les politiques d'ajustement structurel. Le pays dispose de 500 000 ha de bas-fonds aménageables (figure 1). On en veut pour preuve une pléthore de projet et de programme mis en œuvre dans ce sens. Il s'agit : du Programme d'Aménagement de Bas-fonds dans le Sud-ouest et la Sissili (PABSO), du

Projet Riz Pluvial (PRP), du Plan d'Action pour la Filière Riz (PAFR), du Programme National de Gestion des Terroirs 2ème phase (PNGT2), de l'Action Micro-Barrage (AMB), du Projet d'Intensification Agricole par la Maîtrise de l'Eau dans le Sud-Ouest et le Centre-Ouest (PIAME/SOCO), du Projet de Développement de la Petite Irrigation Villageoise (PDPIV), du Projet d'Irrigation et de Gestion de l'Eau à Petite Échelle (PIGEPE), du Programme d'Amélioration des Filières Agro-Sylvo-Pastorales (PAFASP), du Programme d'Amélioration de la Productivité et de la Sécurité Alimentaire (PAPSA) (K. Sanou et J. M. Dipama, 2022).

Figure 1. Localisation des bas-fonds au Burkina Faso



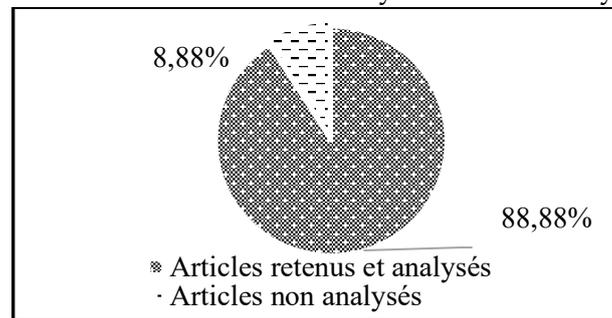
2. Résultats

La présentation des résultats de cette étude repose sur les statistiques et les différentes zones géographiques des papiers consultés. Il est également abordé, dans cette partie, les réformes d'organisation foncière dans le secteur irrigué au Burkina Faso suite à la mise en application des politiques d'ajustement structurel.

2.1. Statistiques des documents consultés

Cette synthèse de littérature a porté sur une quarantaine (40) de documents en liens avec les politiques d'ajustement structurels et l'exploitation agricole de bas-fonds (figure 2). Ces quarante (40) documents collectés et analysés dans la présente étude résultent d'un tri et d'un choix judicieux en fonction de nos centres d'intérêts car l'information pertinente étant noyée dans une masse d'informations et de données littéraires.

Figure 2 : Statistiques de l'ensemble des documents analysés et non analysés



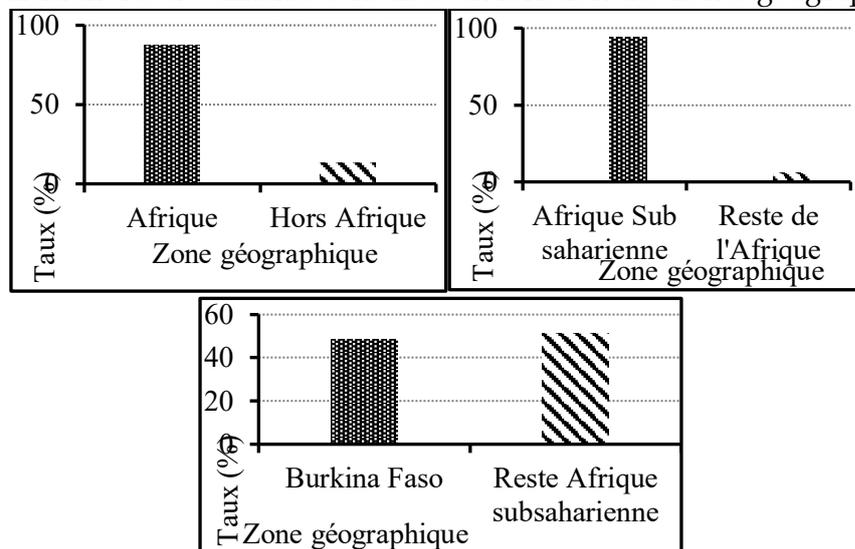
Source : Travaux de Laboratoire, 2022

Il faut noter par ailleurs que d'autres ouvrages (soit un taux de 8,88 %) portant sur la synthèse de littérature ont été également consultés en guise de méthodologie de recherche même si ces papiers n'ont pas servi d'analyses dans la présente étude au regard de leurs contenus qui s'éloignent de nos objectifs (K. Bokoumbo et al. 2021 ; S. Bureau, 2011; F. Zahm et al. 2015; H. Dumez, 2011).

2.2. Répartition des documents et papiers analysés selon les zones géographiques

L'analyse des papiers montre qu'un total de 40 documents ont été retenus pour cette étude. Comme illustré par la figure 3, ces différents ouvrages sont repartis entre plusieurs zones géographiques.

Figure 3. Répartition des documents consultés en fonction des zones géographiques



Source : Travaux de Laboratoire, 2022

L'analyse de la figure 3 montre que trente-cinq documents ont été consultés pour la zone Afrique, soit un taux de 87,50 % (dont 94,28 % des études concernent

l’Afrique Subsaharienne) contre 13,15 % pour la zone hors Afrique (P. Garin et al. 1999 ; P. Garin et al. 2013). Le Burkina Faso (D. Kambou et al. 2014) et le reste de l’Afrique Subsaharienne (J. Payen et V. Gillet, 2007) comptabilisent respectivement seize (16) soit un taux de 48,48 % et dix-sept (17) soit 51,51 % de documents analysés ou discutés. Outre cela, le tableau 1 présente quelques documents consultés ainsi que les méthodologies adoptées par les différents auteurs en lien avec les politiques d’ajustement structurel et le secteur agricole.

Tableau 1 : Comparaison méthodologique de quelques documents consultés

Études	Méthodologies
A. Adamczewski et al. 2012	Enquêtes de terrains, plus orientées vers une étude qualitative avec des analyses des discours et des jeux d’acteurs
J. Y. Jamin et al. 2005	Compilation et analyse des informations issues de plusieurs expériences dans les pays du sud
E. J. Oyep, 1991	Analyse de données secondaires sur les PAS et la production du riz, enquêtes de terrains, analyse quantitative et qualitative
F. Gabelle, s.d.	Compilation et analyse des informations issus de plusieurs expériences de petite irrigation privée en Afrique de l’Ouest
L. Yaméogo et al. 2020	Analyse de données empiriques sur la territorialisation de la riziculture
O. Nébié, 1993	Analyse critiques à partir des connaissances sur les aménagements hydro-agricoles

Source : Travaux de Laboratoire, 2022

Dans l’ensemble, l’analyse du tableau 1 indique que les articles, les documents, les thèses et mémoires consultés pour la présente synthèse de littérature sont issus des travaux de terrains (enquêtes, entretiens) et de l’état de l’art.

2.3. Des politiques d’ajustement structurel aux réformes d’organisation foncière dans le secteur irrigué au Burkina Faso

L’avènement des politiques d’ajustement structurel dans les années 1980 a entraîné de profondes réformes du secteur de l’irrigation. Depuis la conférence de Dublin en 1992, et plus tard sous l’influence et la pression des bailleurs de fonds, des institutions internationales, très vite les politiques agricoles des pays sahéliens ont été revues avec un fait remarquable « le désengagement progressif

des États » dans la scène de gestion des aménagements hydro-agricoles. En effet, ce désengagement de l'État dans le secteur de l'irrigation se traduit par un transfert de la gestion financière, commerciale, productive, mais aussi foncière. Elle semble donc être la sonnette de la participation des usagers à la gestion de l'irrigation (J. Y. Jamin et al. 2005, p. 65) mais aussi une mise en œuvre des politiques d'ajustement structurel. Elles avaient pour objectifs de réduire les dépenses publiques et d'améliorer la gestion de périmètres irrigués. Elles étaient donc soutenues par la Banque mondiale qui est un adepte de la libéralisation et du désengagement des États (E. J. Oyep, 1991, p. 58). Dans cet élan de désengagement des États africains, il était aussi question des séances de formations des acteurs (paysans, encadreurs, élus locaux) afin de permettre une meilleure appropriation de l'irrigation. Mais la rapidité de l'application de cette politique en Afrique ne permettra pas une réelle mise en œuvre (J. Y. Jamin et al. 2005, p. 75). D'où la nécessité de bien définir le rôle de l'État, oscillant entre absence de contrôle et micro-contrôle (F. Gadelle, s.d., p. 31).

L'aide au développement à travers la mise en œuvre des PAS a contribué à la dynamique de la gestion et de l'occupation foncière de l'environnement des zones agricoles de bas-fonds au Burkina Faso. Partout dans le pays, on assiste à un abandon de la pratique de l'agriculture familiale, à un recul de l'agriculture collective ; autrefois fois remarquable à travers les champs familiaux ou collectifs au profit d'une individualisation de l'exploitation agricole. Par exemple, on se rappelle des champs collectifs de la colonisation (D. P. Lavigne, 1992, p. 329), de « l'opération 100 familles » en 1956 du président Maurice Yaméogo dans le Sourou, de l'aménagement de la vallée du Sourou, du grand Bagré (L. Yaméogo et al. 2020).

Cependant, avec l'avènement des programmes d'ajustement structurel (PAS) en 1991, largement inspiré des droits européens, on assista à une politique de désengagement des États africains dans les différents secteurs de production à la faveur des sociétés privées. Selon la Banque mondiale, les grands projets hydro-agricoles, gérés par l'État ont démontré leur inefficacité, en termes de productivité agricole, d'entretien des réseaux d'irrigation, du refus de paiement des redevances par les agriculteurs, etc. (T. Ruf, 2011, p. 401). Ce qui nécessite donc un recul de l'État central et une libéralisation du secteur en faveur d'une privatisation, d'une appropriation foncière individuelle ou d'une auto-gestion paysanne par la communauté locale elle-même.

Cet instant marque donc le début de la naissance de la propriété privée dans l'irrigation et donc des périmètres irrigués privés et individuels au Burkina Faso. Ainsi, avec le Projet de Développement de l'Irrigation Privée et des Activités Connexes (DIPAC), soutenu par la Banque mondiale, le Burkina Faso

amorce une période de forte ampleur de l'irrigation privée (F. Gabelle, s.d., p. 32 ; D. Kambou, 2019, p. 27). Pour B. Gross, (2018, p. 25), le Burkina Faso est passé d'un modèle classique qui accordait une place importante à l'irrigation associative vers un modèle plus privé avec un intérêt capital pour l'agrobusiness développé surtout par des investisseurs d'origine urbaine. Ainsi, l'acquisition de parcelles irriguées individuelles par des commerçants et des fonctionnaires citadins a permis la germination de nouvelles inégalités sociales (O. Nébié, 1993, p. 136). Ceci explique le cheminement de la riziculture ou de l'exploitation des champs de bourses (beaucoup plus collective) au maraîchage avec un privilège accordé aux aménagements individuels (B. Gross, 2018, p. 27 ; GRET, 1992). Dans le grand Bagré par exemple, on est passé progressivement d'une valorisation et d'une protection de l'agriculture familiale aux grandes exploitations agricoles entrepreneuriales destinées à « l'agrobusiness » dans les années 2000, consécutives au changement d'orientation politique, à la mise en application des PAS (F. Bazin, 2017, p. 24). Ces différentes réformes, placées sous l'ombre des PAS, étaient considérées par les institutions internationales comme une forme d'encouragement à l'intensification agricole (D. P. Lavigne et al. 2002, p. 9).

3. Discussion

3.1. Dynamique de la gestion foncière dans les zones agricoles de bas-fonds

La réglementation foncière émane de plusieurs sources : elle peut être coutumière ou légale ou législative. Chaque acteur, pour accéder à une parcelle agricole en générale, se réfère nécessairement à une source. Ainsi, d'une gestion coutumière et traditionnelle à travers les prêts et des dons à des familles entières (le groupe) pour la pratique agricole, la sphère rurale est confrontée de nos jours à une profonde mutation des transactions foncières qui donne droit ainsi à une appropriation foncière individuelle à travers les petits papiers comme les reçus (P. P. Nana, 2018, p. 2 ; E. H. O. Tall et al. 2002, p. 10). Ces mutations entraînent un abandon des anciennes pratiques sociales de gestion foncière telles que le prêt, la location, le don, l'octroi et la jachère, au profit des pratiques plus contemporaines comme l'enregistrement et les transactions foncières (S. Saïbou, 2007, p. 67-73).

La valorisation des terrasses immergées par un aménagement hydro-agricole participe en outre à une recomposition de la gouvernance foncière dans les territoires hydrauliques. Elle contribue à une mutation des droits d'accès à la terre. Ainsi, certains auteurs comme J. Robin et D. P. Lavigne (2020, p. 217) soutiennent que les différentes recompositions des droits fonciers ou des règles d'accès à la terre peuvent être expliquées par la présence d'un aménagement hydro-agricole. Pour D. P. Lavigne, (2002, p. 202), cette mutation des règles de

gestions s'explique par le foisonnement entre les règles foncières et les règles sociales qui sont difficilement indissociables.

3.2. Des politiques d'ajustement structurel aux réformes d'organisation foncière dans le secteur irrigué

Les politiques d'irrigation, d'occupation du sol ou de distribution foncière au profit des populations dans les bas-fonds et autres zones humides en vue d'une exploitation agricole devraient donc tenir compte de la dimension de rareté de la précieuse ressource foncière pour une utilisation ou un aménagement plus durable (F. Molle, 2020, p. 31). Les politiques publiques, qu'elles soient financières ou foncières, influencent les stratégies d'occupation ou d'aménagement en irrigation. Autrefois dans de nombreux pays africains, l'occupation foncière surtout pour les cultures pluviales et irriguées était plus collective qu'individuelle. Aussi, la propriété privée de la terre n'existait pas et celle-ci était souvent gérée de façon communautaire (J. Y. Jamin et al. 2005, p. 77). Il était plus question de la notion d'appropriation que de propriété foncière ; la terre était une ressource familiale et non privée, donc excluant les possibilités de ventes ou de marchandisations (D. P. Lavigne et al. 2000, p. 14).

Tout comme le Burkina Faso, la mise en œuvre des politiques d'ajustement structurel a entraîné dans d'autres États d'Afrique et du monde une libéralisation, une privatisation et une individualisation des terres agricoles et irriguées. L'État sénégalais par exemple est initialement passé d'une gestion totale et centralisée des systèmes agraires et fonciers du bas delta du fleuve Sénégal où la gestion collective du site rizicole était plus vulgarisée à une libéralisation de la gestion avec l'avènement des politiques d'ajustement structurel dans les années 80. Cette situation a donc facilité une émergence de l'individualisme dans l'occupation foncière du bas delta du fleuve Sénégal et un développement de nombreux aménagements hydro-agricoles privés de qualité indésirable (P. Girard et al. 2019, p. 124) au détriment de la petite agriculture familiale beaucoup plus collective (T. A. Seck, 1989). Ces politiques ont beaucoup plus contribué à l'émergence de l'agrobusiness qui ne profite qu'à une petite partie de la population. Ce qui a participé à accroître la propriété individuelle des terres de bas-fonds qui étaient à l'origine, des réserves communautaires (A. Mendy, 2014, p. 123).

On retient aussi de la littérature un engagement politique et économique libéral de la Guinée après la mort du Président Sékou Touré en 1984 toujours avec l'appui du Fonds Monétaire International et de la Banque mondiale. Le pays a transité ainsi du tout-état vers une économie libérale à travers la mise en œuvre des politiques d'ajustement structurel (M. Griffon, 1989, p. 109). Au Mali, la

réduction ou la presque suppression de l'aide publique au développement dans les années 2000, a entraîné une réadaptation des politiques agricoles maliennes avec un nouvel élan qui se manifeste par un recours à l'investissement privé dans l'irrigation et un accaparement foncier (A. Adamczewski et al. 2013, p. 11). Cette privatisation du foncier est ainsi largement encouragée par les institutions financières internationales à travers l'agro-investissement. Les politiques d'ajustement structurel ont aussi occasionné dans certains États comme le Soudan, l'Égypte, le Pérou, le Mexique et le Brésil, le ralentissement des investissements publics au profit des investissements privés dans des filières de production comme celle maraîchère. Ces différentes politiques publiques influencées surtout par la Banque mondiale avaient pour objectif de légitimer autant que possible une irrigation privée ou entrepreneuriale (F. Molle, 2020, p. 34).

Conclusion

Le Burkina Faso tire l'essentiel de son économie des activités agricoles. L'irrigation sous ses différentes formes occupe et nourrit une grande partie de la population. Cependant, les contraintes financières rendent le secteur vulnérable et tributaire des investissements extérieurs. C'est ainsi que plusieurs politiques de valorisations et d'intensifications de l'agriculture ont été adoptées telles que les politiques d'ajustement structurel. L'exécution de ses politiques a stimulé une dynamique de l'occupation et de la gestion foncière dans les bas-fonds et autres zones humides au Burkina Faso. L'aménagement des nouveaux périmètres irrigués depuis l'application des PAS a permis un cheminement progressif du pays des hommes intègres vers une irrigation de type individuelle et privée, à l'abandon des exploitations familiales et collectives. Dans la majeure partie des cas, les sites collectifs se limitent à une acquisition ou à une occupation collective du foncier (usage commun de la clôture ou du grillage), à une gestion collective de certains points de prélèvements d'eau comme les barrages, les nappes, à une redistribution des intrants par l'État, par les projets de développements ou par les Organisations Non Gouvernementales. À cela s'ajoute l'utilisation collective des diguettes antiérosives. Quant aux puits et autres outils d'exploitation, la gestion dans la grande majorité demeure individuelle. Il en est de même pour l'exploitation des parcelles qui reste individuelle et à la charge de son seul propriétaire. Il s'agit ainsi d'une irrigation individuelle au sein des sites collectifs.

Références bibliographiques

ADAMCZEWSKI Amandine, JAMIN Jean-Yves, LALLAU Benoît et TONNEAU Jean-Philippe, 2012, « Investissements ou accaparements fonciers en Afrique

- ? Les visions des paysans et de la société civile au Mali », *Revue.org. Développement durable et territoires* (éditeurs), vol 3, n°3, 18p, <http://journals.openedition.org/transcontinentales/1113>.
- ADAMCZEWSKI Amandine, JAMIN Jean-Yves et TONNEAU Jean-Philippe, 2013, « Appel aux Investisseurs : Quelles conséquences sur les rapports fonciers à l'Office du Niger au Mali ? *Amadou DIOP, John O. IGUE (dir), Territoires d'Afrique*, n°5, pp. 11-26.
- ALBERGEL Jean, LAMACHERE Jean-Marie, LIDON Bruno, MOKADEM Abdel Ilahet VAN DRIEL Win, 1993, *Mise en valeur agricole des bas-fonds au Sahel. Typologie, fonctionnement hydrologique, potentialités agricoles*, Rapport final projet CORAF-R3S, Ouagadougou, Burkina Faso, 335p, https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers07/38131.pdf.
- BARRAL Stéphanie, 2012, *Le nouvel esprit du capitalisme agraire Les formes de l'autonomie ouvrière dans les plantations de palmier à huile en Indonésie*, Thèse pour le doctorat de sociologie, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 480p.
- BAZIN Frédéric, 2017, *Analyse des systèmes de production du périmètre irrigué de Bagré (BURKINA FASO)*, Rapport final Global Water Initiative-Afrique de l'Ouest, 92p, <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/2017-050.pdf>.
- BOKOUMBO Koudima, YABI Afouda Jacob, JOHNSON Kuawo Assan, YEGBEMEY Rosaine Nerice, BERGE Simon, 2021, « Évaluation de la durabilité des exploitations agricoles : une synthèse bibliographique », *Ann. UP, Série Sci. Nat. Agron*, vol 11, n°1, pp. 13-24.
- BUREAU Sylvain, 2011, « Petite revue sur la revue de littérature à l'usage des candides », *Le Libellio d'AEGIS*, vol. 7, n°4, pp. 65-73.
- COUSSY Jean, 1990, « Politiques agro-alimentaires et programmes d'ajustement saharienne structurel en Afrique sub-saharienne », *Actes de colloques et séminaires sur Dynamiques des systèmes agraires : la dimension économique*, Blanc-Pamard Chantal, Bonnefond Philippe, Couty Philippe, Lassailly-Jacob V, Marchal Jean-Yves, Piton F (Ed), Orstrom, (Paris- France), pp. 13-37.
- DAO Zara, 2016, « La politique de la culture de maïs et de riz en campagne sèche : atouts et achoppements au Burkina Faso (2001-2016) », *Afrika Zamani*, n°24, pp. 129-148.
- DUMEZ Hervé, 2011, « Faire une revue de littérature : pourquoi et comment ? », *Le Libellio d'AEGIS*, vol 7, n°2, pp. 15-27.
- JAMIN Jean-Yves, BISSON Patrick, FUSILLIER Jean-Louis, KUPER Marcel, MARAUX Florent, PERRET Sylvain et VANDERSYPEN Klaartje, 2005, « La participation des usagers à la gestion de l'irrigation : des mots d'ordre aux réalités dans les pays du sud », *actes de colloques irrigation et*

- développement durable de l'Académie de l'Agriculture de France, DubreuilP. (eds), (Paris-France), n°1, pp. 65-83, <https://crabes.org/wpcontent/CrEauProductive/eau10.pdf>.
- GADELLE, F. s.d., « Développement de la petite irrigation privée en Afrique de L'Ouest : Leçons tirées des projets financés par la Banque mondiale », *Private Irrigation in sub-Saharan Africa*, pp. 31-47, <https://publications.iwmi.org/pdf/H030868.pdf>.
- GARIN Patrice, LAMACQ Sophie et STROSSER Pierre, 1999, « Quelle représentation d'un système irrigué pour une analyse prospective des réformes de gestion ? », actes de colloque de l'irrigation et la gestion collective de la ressource en eau en France et dans le monde Économie Rurale du 19 et 20 novembre 1998, Rieu Thierry, Rut Thierru, Terreaux Jean-Philippe (Eds), (Montpellier, France), CEMAGREF et IRD, n°254, pp. 12-19.
- GARIN Patrice, LOUBIER Sébastien et CAMPARDON Myriam, 2013, « Irrigation individuelle-irrigation collective : état des lieux et contraintes », *Sciences, Eaux et Territoires*, vol 2, n°11, pp. 86-89, <https://www.cairn.info/revue-sciences-eaux-et-territoires-2013-2-page-86.htm>.
- GIRARD Pierre, BOURGOIN Jérémy, DIOP Djibril, CAMARA AstouDiaoet DIA Djiby, 2019, Évolution des structures agraires et installation des jeunes en agriculture Retour sur quarante ans d'installation des jeunes ruraux en agriculture irriguée dans le delta du fleuve Sénégal. Merlet M, Levesque R, Range C, BenkahlaA. (eds), *Regards sur le foncier*, n°7, AFD, MEAE, (Paris) : Comité technique « Foncier et développement », pp. 123-140, <https://agritrop.cirad.fr/593403/>.
- GRET, 1992, *L'irrigation villageoise : Gérer les petits périmètres irrigués au Sahel*, Collection Le Point sur les technologies, GRET Ministère de la coopération, Paris, 368p.
- GRIFFON Michel, 1989, *Ajustement structurel et politique agricole en Guinée*, Séminaire IICA - 20-22 novembre 1989 - San José, pp. 109-118.
- GROSS Basile, 2018, *Agroécologie du développement maraîcher au Burkina Faso : Réorganisations spatiales, transformations socioéconomiques et enjeux de développement*, Thèse de doctorat en géographie, faculté des géosciences et de l'environnement, Université de Lausanne, 533p, https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB_9CA57D870404.P002/REF.pdf.
- GUILLAUMONT Patrick, 1993, « Politique d'ajustement et développement agricole », *économie rurale*, n°216, pp. 20-29, https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1993_num_216_1_4548.
- KAMBOU Donkora, 2019, *Évaluation des performances techniques de l'irrigation au Burkina Faso*, Thèse doctorale en sciences agronomiques et ingénierie biologique, Université de Liège-Gembloux Agro - Bio Tech, 190p,

- https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/241805/1/These_Kambou_Donkor_a_final.pdf.
- KAMBOU Donkora, XANTHOULIS Dimitri, OUATTARA K., DEGRE A., 2014, « Concepts d'efficacité et de productivité de l'eau (Synthèse Bibliographique) », *Biotechnol. Agron. Soc. Environ*, vol 18, n°1, pp. 108-120.
- LAVIGNE Delville Philippe, 1992, « Groupements villageois et processus de transition », *Cah. Sci. Hum*, vol 28, n°2, pp. 327-343, https://horizon.documentation.ird.fr/exldoc/pleins_extes/pleins_textes_4/sci_hum/35894.pdf.
- LAVIGNE Delville Philippe, BOUJU Jacky et LE ROY Étienne, 2000, *Prendre en compte les enjeux fonciers dans une démarche d'aménagement, Stratégies foncières et bas-fonds au Sahel*, Collection Études et travaux, 128p, https://agritrop.cirad.fr/513190/1/ETUD-19_Prendre-en-compte-les-enjeux-fonciers.pdf.
- LAVIGNE Delville Philippe, OUEDRAOGO H., TOULMIN Camilla et LE MEUR Pierre-Yves, 2002, *Pour une sécurisation foncière des producteurs ruraux. Actes du séminaire international d'échanges entre chercheurs et décideurs*, Ouagadougou Burkina-Faso, Gret, Paris, 172p, <http://hubrural/org/Pour-une-securisation-fonciere-des.html?lang=fr>.
- LEGOUPIL Jean-Claude, LIDON Bruno, WADE Magatte, POUSSIN Jean Christophe, TANGARA Bréhima et MOSSI MAIGA Ilias, 1999, « Le PSI : Une recherche en accompagnement à la professionnalisation de la gestion des aménagements hydro-agricoles », actes du séminaire Pour un développement durable de l'agriculture irriguée dans la zone sahélienne, du 30 novembre 1999, Legoupil JC, Dancette C, Godon P, Maïga IM, Ndiaye KM (eds), (Dakar, Sénégal), pp. 233-254.
- MAIGA Yaya, SANOU Korotimi et YANOOGO Isidore Pawendkissou, 2021, « Gestion paysanne foncière et environnementale des périmètres maraichers de Sourgou dans la province du Boulkiemdé au Burkina Faso », *Géovision*, n°006, pp. 93-105.
- MAYNE John, 2015, « Useful Theory of Change Models », *Canadian Journal of Program Evaluation*, vol 32, n°2, pp. 119-142, <https://utpjournals.press/doi/pdf/10.3138/cjpe.230>.
- MAYNE John, 2017, « Theory of Change Analysis : Building Robust Theories of Change », *Canadian Journal of Program Evaluation*, vol 32, n°2, pp. 155-173.
- MAYNE John and JOHNSON Nancy, 2015, « Using Theories of Change in the CGIAR Research Program on Agriculture for Nutrition and Health », *Evaluation*, vol 21, n°4, pp. 407-428.
- MENDY Anastasie, 2014, « Les aménagements hydro-agricoles des vallées de la Néma et de Médina Djikoye comme stratégies d'adaptation aux changements climatiques. Espoirs et vulnérabilités du socio-hydrosystème »,

- Éthique et économique/Ethics and Economics*, vol 11, n°1, pp. 110-125, <http://ethique-economique.net/>.
- MICHIE Susan, STRALEN Maartje M van and WEST Robert, 2011, « The behaviour change wheel : A new method for characterising and designing behaviour change interventions », *Implementation Science*, vol 6, n°42, 11p.
- MOLLE François, 2020, Y-a-t-il de bonnes politiques publiques en matière d'irrigation ? Bouarfa S, Brelle F, Coulon C. (eds), *Quelles agricultures irriguées demain ? Répondre aux enjeux de la sécurité alimentaire et du développement durable*, (Versailles), Éditions Quæ, pp. 31-45, http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers21-03/010080190.pdf.
- NANA Pascal Patiente, 2018, « Du groupe à l'individu : dynamique de la gestion foncière en pays Gouin (sud-ouest du Burkina Faso) », *Belgeo*, n°2, 22p.
- NÉBIÉ Ousmane, 1993, « Les aménagements hydro-agricoles au Burkina Faso : Analyse et bilan critiques », *Travaux de l'Institut Géographique de Reims, Espaces africains en crise. Formes d'adaptation et de réorganisation*, n°83-84, pp. 123-140, <https://doi.org/10.3406/tigr.1993.1617>.
- OYEP Engola Jeannot, 1991, « Du jumelage à la péréquation au Cameroun : Assurer la survie des périmètres hydro-rizicoles à l'heure de l'ajustement structurel », *Cah. Sci. Hum*, vol 27, n°1-2, pp. 53-63, https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_4/sci_hum/35146.pdf.
- PAYEN Jean et GILLET Virginie, 2007, *Irrigation informelle en Afrique de l'Ouest : Une solution ou un problème ? Programme international pour la recherche et la technologie en irrigation et drainage (IPTRID)*, Document thématique, n°6, Rome, 49p, https://www.researchgate.net/publication/272791323_L'_irrigation_informelle_en_Afrique_de_l'Ouest_Une_solution_ou_un_probleme.
- PIVETEAU Alain, 1995, « Aménagements rizicoles d'une ONG au Burkina Faso : un impact économique inattendu », actes de colloque international : quel avenir sur les rizicultures en Afrique de l'Ouest, Bordeaux, Regards/Maison des SUDS, 15p, https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_6/b_fdi_37-38/42827.pdf.
- ROBIN Justine et LAVIGNE Delville Philippe, 2020, « Aménagement de bas-fonds et recompositions foncières : Le cas de Lofing (Burkina Faso) », Sultan B, Bossa A Y, Salack S, Sanon M. (Eds), *Risques climatiques et agriculture en Afrique de l'Ouest*, pp. 217-226, <https://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010078513>.
- RUF Thierry, 2011, « Le façonnage des institutions d'irrigation au xx^e siècle, selon les principes d'Elinorostrom, est-il encore pertinent en 2010 ? », *Natures Sciences*

- Sociétés*, vol 19, n°4, pp. 395-404, <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2011-4-page-395.htm>.
- SANOU Korotimi, 2022, « La dynamique socio-spatiale des relations autour de l'usage des petits barrages au Burkina Faso », *Djiboul*, vol 1, n°004, pp. 516-553.
- SANOU Korotimi, MAIGAYaya et YANOOGO Isidore Pawendkiskou, 2022, « Statuts informels et problématiques de gestions des jardins maraîchers de Sourgou dans le Boulkiemdé au Burkina Faso », *Les cahiers de l'acaref*, vol 4, n°8, pp. 195-216.
- SANOU Korotimi et DIPAMA Jean Marie, 2022, « Constraints and Prospects of rice Production in a Climate Change Context in the Sissili Province, Burkina Faso », *European Scientific Journal ESJ*, vol 18, n°23, pp. 140-155, <https://doi.org/10.19044/esj.2022.v18n23p140>.
- SECK Tidiane Amadou, 1989, *Ajustement structurel et développement rural au Sénégal : enjeux et limites de la nouvelle politique agricole (1984-1988), suivi d'une critique et d'une alternative aux politiques d'ajustement structurel*, Thèse de doctorat, Droit public, Paris 11, 492p, <https://www.theses.fr/1989PA111013>.
- TALL El Hadji Oumar, TRAORÉ Mamadou, GNOUMOU Yazon, et BLOCH Peter, 2002, *Étude : sur la problématique foncière dans les périmètres irrigués au Mali. workingpaper Land Tenure Center (50-F)*, Madison, USA, 82p, <http://ageconsearch.umn.edu/record/12809/files/ltcwp50f.pdf>.
- THORPE Jodie, 2022, « Theory-based evaluation of inclusive business programmes », *IDS Bulletin*, vol 53, n°1, pp. 143-163, <https://bulletin.ids.ac.uk/index.php/idsbo/article/view/3149/3182>.
- YAMÉOGO Lassane, YANOOGO PawendkiskouIsidore et SANOUKorotimi, 2020, « Dynamique spatiale et enjeux stratégiques de la riziculture au Burkina Faso », *L'Espace Politique*, n°39, 12p, <http://journals.openedition.org/espacepolitique/7608>.
- ZAGRÉ Pascal, 1994, *Les politiques économiques du Burkina Faso : une tradition d'ajustement structurel*, Paris, Karthala, 332p.
- ZAHM Frédéric, ALONSO UGAGLIA Adeline, BOUREAU Héloïse, DEL'HOMME Bernard, BARBIER Jean Marc, GASSELIN Pierre, GAFSI Mohamed, GUICHARD Laurence, LOYCE Chantal, MANNEVILLE Vincent, MENET Amadine et REDLINGSHÖFER Barbara, 2015, « Agriculture et exploitation agricole durables : état de l'art et proposition de définitions revisitées à l'aune des valeurs, des propriétés et des frontières de la durabilité en agriculture », *Innovations Agronomiques*, vol 46, pp. 105-125.
- ZOUNGRANA Tanga Pierre, 1994, « L'hydraulique agricole dans la plaine centrale du Burkina : acteurs et stratégies », *Cahiers CERLESHS*, n°10, pp. 226-263.